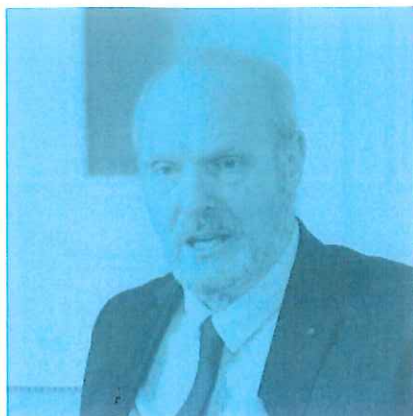




« DONNER DE LA VIE AUX ANNÉES »

“ Quand la vie est là, chacun de nous se doit de l'accompagner. Cette éthique court tout au long de l'existence, et retrouve son acuité à l'automne de la vie. Les aînés ont droit à une qualité de vie préservée, une solidarité de tous. La Fondation rappelle l'essence même de la civilisation et **la mission de notre société : savoir s'occuper des populations les plus fragiles.** ”



Israël NISAND
Président du Collège
National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
&
Ambassadeur de la
Fondation AGES

Etienne Arnaud DOPFF
Directeur Général
Dopff au Moulin
&
Mécène de la
Fondation AGES



“ Il nous est apparu une évidence de soutenir la Fondation AGES car c'est à travers le partage que nous existons. **Le partage est essentiel et intergénérationnel pour chacun de nous.** Ces moments conviviaux, c'est une seconde nature au Domaine Dopff au Moulin, où depuis 13 générations, nous mettons notre passion au service du partage d'émotions que procurent nos vins et crémants d'Alsace. ”

“ Les résidences autonomie répondent au besoin de sécurité des personnes âgées autonomes qui souhaitent garder un cadre de vie agréable. Pour aller plus loin, **la Fondation AGES a financé l'installation de sols connectés** dans la résidence Les Jardins de Daphné (Riedisheim, 68). Ils permettent de détecter les chutes en temps réel ou une absence de mouvement prolongée et génèrent des alertes à l'entourage. À cette échelle, ils constituent une première dans notre région et répondent à un besoin humain de vivre sereinement chez soi. ”



Lucile LEFEBVRE
Responsable Résidences
autonomie APALIB
&
Lauréate de la
Fondation AGES

OBJECTIFS DE LA FONDATION



SENSIBILISER L'OPINION PUBLIQUE



**MOBILISER LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC,
ENGAGER ET FIDÉLISER**



**SOUTENIR LES INITIATIVES, LES ENCOURAGER
ET LES FINANCER**



**CONSTRUIRE ET EXPÉRIMENTER
DES SOLUTIONS INNOVANTES**

AGIR AVEC LA FONDATION

Don

- Don financier, donations, legs
- Participation aux campagnes de crowdfunding sur la plate-forme PulseAges / www.pulse-ages.org

Mécénat

- Financier : apport en numéraire sur un projet défini ou sur l'ensemble des actions menées
- De compétences : mise à disposition des compétences des salariés sur leur temps de travail
- En nature : don de matériel, de produits, de technologie, espace publicitaire...
- Produit / Partage : vente d'un produit/service dont une partie est reversée à la Fondation
- Événement : vente aux enchères, concert, spectacle, exposition...

Proposition de Projet

Soumission d'un projet avec un impact social concret

Depuis 2012, **40 initiatives** ont été financées par la Fondation AGES.

Plus d'informations sur www.fondation-ages.org



La Fondation AGES - Alsace Grand Est Seniors a pour mission de favoriser une **longévité** heureuse, digne et respectueuse des personnes âgées. Nous souhaitons améliorer leur **qualité de vie** en leur donnant les moyens de préserver leur **autonomie** et de faire les choix qui les concernent. La Fondation soutient et promeut des initiatives permettant :

- le maintien du lien social et intergénérationnel
- le développement de la prévention
- l'élaboration d'alternatives au domicile
- la qualité de vie dans les établissements
- le soutien aux proches aidants
- la reconnaissance des métiers de l'accompagnement.

La Fondation, créée par le Réseau APA (Aide aux Personnes Agées) fort de ses 70 ans d'expérience sur le territoire, est un acteur de proximité profondément ancré en Alsace. La Fondation apporte des réponses aux enjeux liés au vieillissement afin d'en faire une chance.



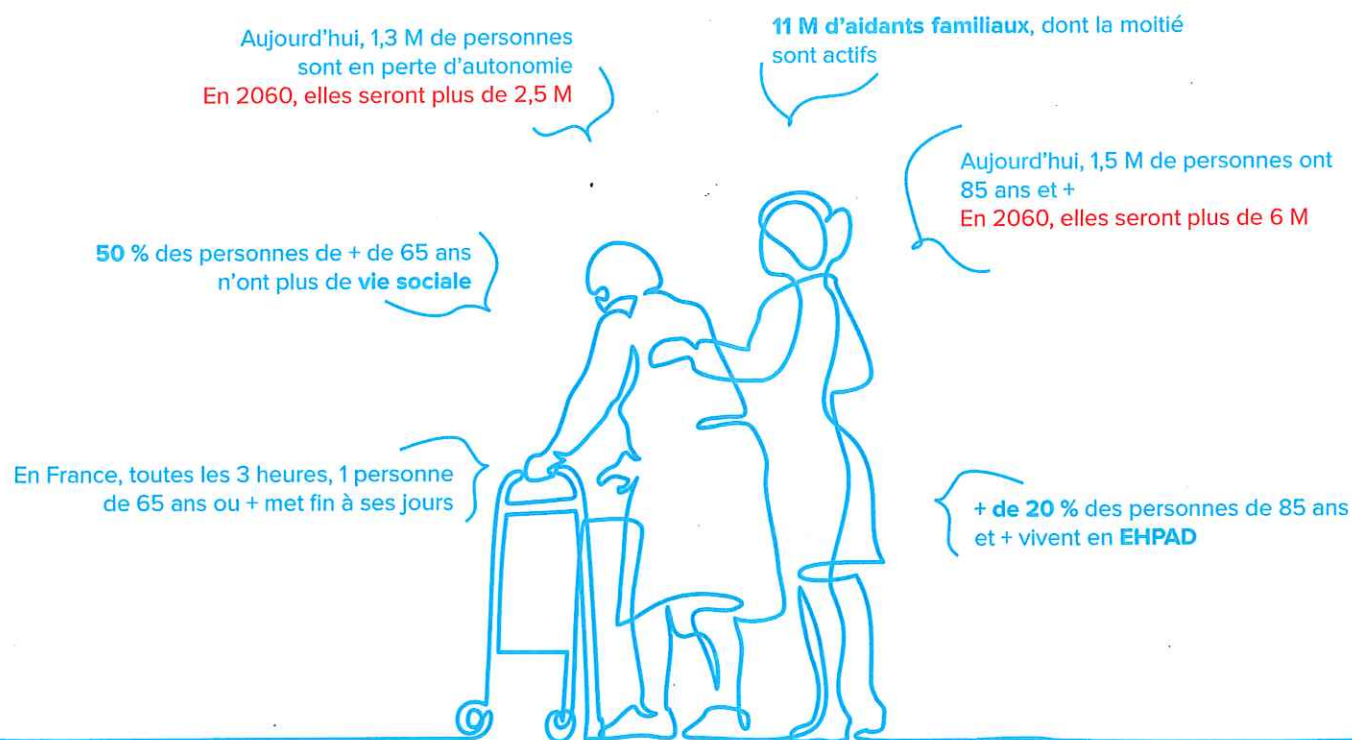
« La Fondation AGES, une Fondation qui donne du sens à l'allongement de la vie au bénéfice de chacun et de la société. »

Maryvonne LYAZID, Présidente de la Fondation AGES

SOLIDARITÉ
CRÉATIVITÉ
RESPECT
HUMANITÉ SINGULIÈRE
INNOVATION
ENGAGEMENT
AMBITION COLLECTIVE



LE DÉFI DE L'AVANCÉE EN ÂGE EST DEVANT NOUS



Sources : Ministère des Solidarités et de la Santé, DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), Comité consultatif national d'éthique, INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), Haut conseil du financement de la protection sociale

LA FONDATION AGES

Reconnue d'utilité publique en 2012 par décret

Siège social :

4 rue de la Houblonnière
68000 COLMAR

Bureau à Paris :

Maison de l'Alsace
39 avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS

www.fondation-ages.org



Rejoignez-nous sur    

Particuliers, Entreprises, Associations, Collectivités, nous avons tous un rôle à jouer.

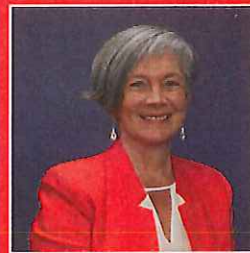
Contactez la Fondation :



Isabelle FRIMAT
Déléguée Générale
06 33 07 61 77
i.frimat@fondation-ages.org



Hélène LICHTENBERGER
Accélératrice de Projets
06 40 28 58 77
h.lichtenberger@fondation-ages.org



Marie-Christine MAIRE
Responsable Dons et Legs
06 75 68 74 67
mc.maire@fondation-ages.org

Pour les entreprises : réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (article 238 bis du Code Général des Impôts).
Pour les particuliers : réduction d'impôt égale à 66 % du total des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable de votre foyer (article 200 du Code Général des Impôts).